

Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise la Bertrand
www.boissise-la-bertrand.fr

n° 105

Novembre 2019



Le 4 novembre 2019

Élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants
2019-2020





Mairie		p.3
Environnement, urbanisme, travaux		p.7
Enfance & jeunesse		p.11
Bon à savoir		p.13
Culture & animation		p.16
Agenda		p.20

Mairie de Boissise-la-Bertrand
2 rue François Rolin
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21
Fax : 01 64 38 23 01

Site : www.boissise-la-bertrand.fr
Courriel : boissise-la-bertrand@orange.fr

Nouveaux Horaires d'ouverture à compter du premier décembre.

Lundi de 13 h 30 à 19 h

Mardi de 9 h à 12 h
13 h 30 à 18 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Jeudi de 9 h à 12 h
13 h 30 à 18 h

Vendredi de 9 h à 12 h

Les horaires de la mairie ont été modifiés afin de mieux répondre aux besoins de la population avec une amplitude d'ouverture au public élargie en semaine.

Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipal de Boissise-la-Bertrand n°105
www.boissise-la-bertrand.fr Novembre 2019



Le 4 novembre 2019
Élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants 2019-2020

Novembre 2019 - n°105

Directeur de la publication : Le Maire, Alain Bernheim
Comité de rédaction : Mireille Chapus, Annie Courtier, Olivier Delmer, Georges Larroque, Marc Loubet
Charte graphique et mise en pages : Bertrand Cossoux
Impression : Imprilith
Distribution : Services municipaux
Tirage : 500 exemplaires

Chères Boissisiennes,
Chers Boissisiens,



Le temps des vacances est largement oublié, chacun a repris ses activités habituelles ou nouvelles, particulièrement nos enfants qui abordent une nouvelle scolarité, tandis que l'actualité est toujours bien fournie.

En cette période préélectorale, le « mot du maire » se doit d'être le plus neutre possible pour ne pas avoir d'impact dans un sens ou l'autre sur les thèmes de campagne des candidats. Afin de veiller au respect de la réglementation, le contenu des articles de ce bulletin se limite à du texte informatif. Dans cet esprit, certains maires vont jusqu'à afficher un carré blanc en lieu et place de ce qui aurait pu être leur éditorial !

Si donc, je ne vous raconte rien de plus, la vie de la Commune n'en continue pas moins et l'équipe municipale est toujours aussi active. En vous reportant à l'éditorial du dernier « Boissise mag », je peux vous assurer que les affaires avancent.

Alors, bon automne à tous.

Alain BERNHEIM
Maire

Nettoyage des bois

Afin de respecter les espaces de loisirs, de promenades et de contemplation (bords de Seine, forêt et sentiers), une opération de nettoyage a été organisée le 12 octobre 2019. Cela a permis de retrouver à ces espaces leur vrai visage trop souvent défiguré par des dépôts sauvages.

Un grand merci à l'ensemble des participants : conseil des aînés, associations, chasseurs (pour leur convivialité), conseil municipal des enfants, bénévoles, élus pour cette matinée.



Nuisances sonores

Régulièrement, des habitants du village se plaignent auprès des services municipaux de nuisances sonores. Nous rappelons que l'utilisation de tondeuses, motoculteurs et autres engins bruyants sont soumis à une réglementation. Les plaintes concernent aussi la gêne occasionnée par les aboiements des chiens laissés seuls en l'absence de leurs maîtres. Un peu de civisme et le respect de son voisin devraient faire que chacun vive dans la sérénité.



Petit rappel, afin de préserver la tranquillité de chacun, des horaires à respecter :

- la semaine entre 8h à 20h,
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Sachant par ailleurs, les aboiements prolongés au delà de 22h relèvent du tapage nocturne (arrêté préfectoral du 13 novembre 2000).

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 1918, à 11 heures, l'armistice entre la France et l'Allemagne marque la suspension des combats et le début des grandes négociations.

La fin de la guerre de 1914-1918 est proche. C'est au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la paix triomphe. La sortie de guerre est alors actée.

Merci à toutes et tous qui ont participé à la Cérémonie du souvenir, félicitations également au conseil des aînés pour l'exposition sur le traité de Versailles et sur le rôle des femmes pendant le conflit.



Carnet de l'état civil Du 22/06/2019 au 21/11/2019

Disparition de Boissisiens

■ **Décès**

- M. Hervé BILLOUX décédé le 29/10/19

Toutes nos félicitations

■ **Mariages**

- Aucune publication nominative autorisée

■ **Naissances**

- Julia, Alice, Eugénie FRANCESCHINI née le 22/07/19
- Elena, Lucie, Corinne VALAIZE COVRE née le 24/08/19
- Iméo LINGLAIN né le 19/09/19
- Sina LINGLAIN née le 19/09/19

Sécurité

En 2019, moins de procédure, plus de terrain :

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17



Des conseils pour protéger votre domicile en cas d'absence.

• AU QUOTIDIEN

• Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

• Soyez prévoyant

• Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

• Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.



- **Soyez vigilant**

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.
- Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.



- **AVANT DE PARTIR EN VACANCES**

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De même, il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

- **Opération tranquillité vacances** (voir article Boissise'Mag N°104)

Vous pouvez signaler votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

Renseignements et formulaires de demande sur place ou sur Internet :

- Si vous habitez Paris ou la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr
- Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne, rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr



Vue panoramique sur les travaux

Quelques réfections de voirie : ruelle des Perreux, rue des Platanes en bord de Seine, rue au loup et rue des clos :



Rue des Platanes avant



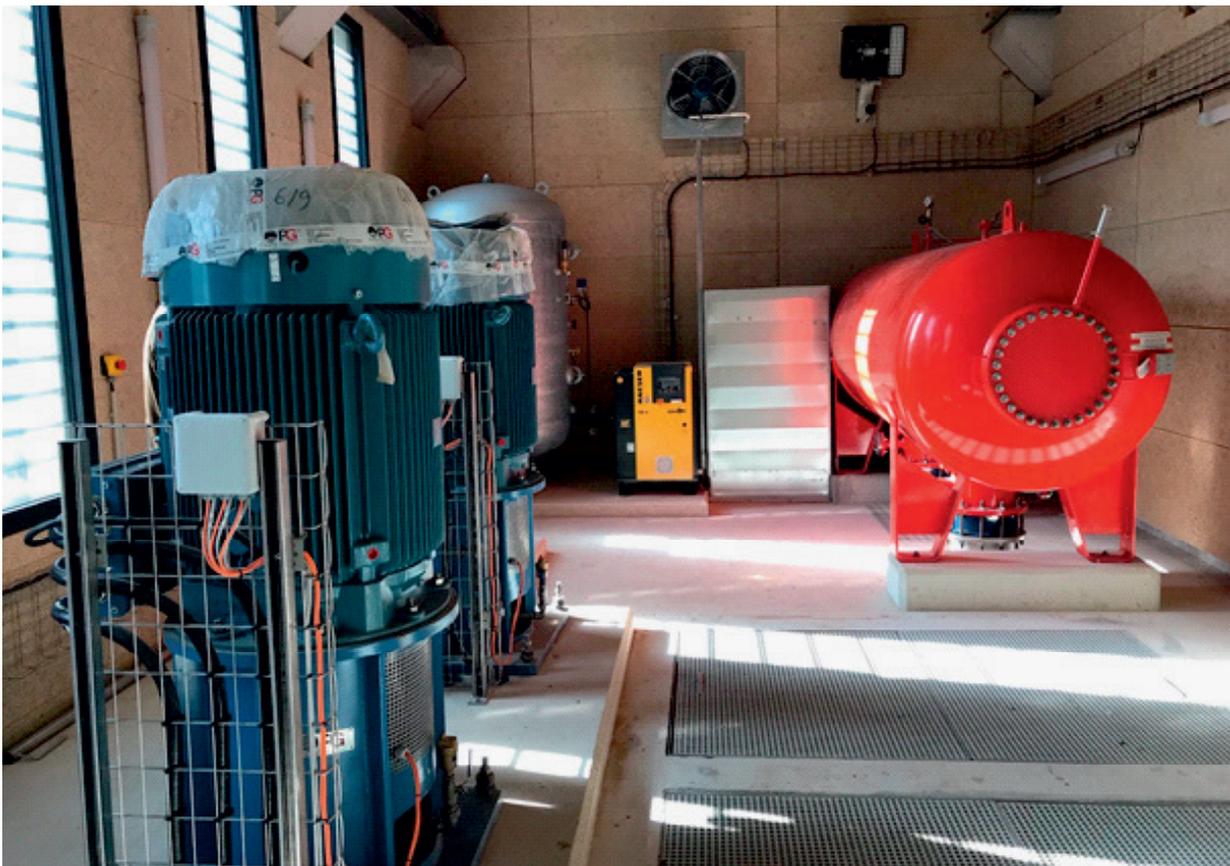
Rue des Platanes après

Fermeture du préau et mise en place d'un beau plafond « tendu » :

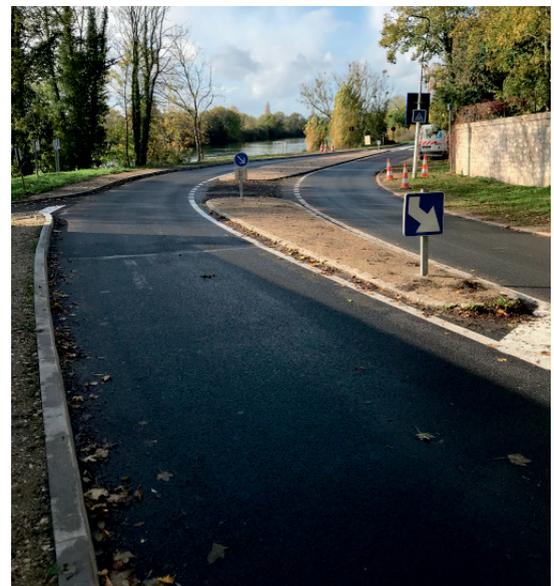
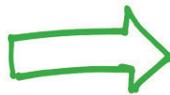




Visite de la station de pompage en bord de Seine.



Au niveau de cette station de pompage la RD39 (fin de le rue de la République) a été rénovée, ainsi que l'îlot central avec un revêtement en béton désactivé. Un nouveau passage pour piétons permet aux techniciens de maintenance de la station de traverser la RD39. Un cheminement a été créé du côté berge réalisant ainsi la continuité de celui mis en place lors de la réfection des berges de Seine.



La signalisation horizontale vient d'être refaite sur l'ensemble du village.



Suite aux inondations subies par les riverains de la rue des Bergères, une étude hydraulique a été réalisée par la CAMVS en collaboration avec la commune. Une réunion a eu lieu avec les riverains pour que chacun s'exprime et soit informé de la position et des solutions techniques envisagées par la CAMVS pour éradiquer ce problème.

Entre autre solution il s'agissait de modifier la jonction du réseau des eaux usées de la rue des Bergères avec celui du chemin de Boissettes dont voici la photo :



Les agents techniques ont été obligés d'enlever la pergola qui se trouvait à côté du transformateur rue Malka, qui menaçait de s'écrouler.



Les travaux de voirie ruelle Pierreuse ont été réalisés afin d'atténuer une bosse qui s'était formée au fil des ans et qui gênait le passage des véhicules.

Des nouvelles de l'école

Le 2 septembre, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école, les plus grands heureux de retrouver leurs amis, les plus petits avec appréhension. Cette année, les effectifs totaux sont de 91 : 35 élèves en classes maternelles et 56 en classes élémentaires, répartis en quatre classes.

Bonne année scolaire à tous !



De nouveaux drapeaux flottent au fronton de la mairie



Pour leur dernière séance de juin 2019, les élus du Conseil Municipal des Enfants 2018/2019 ont installé de nouveaux drapeaux au fronton de la mairie après des échanges très intéressants sur leur symbolique.

Les élections du nouveau Conseil Municipal des Enfants

Jeudi 17 octobre ont eu lieu les élections du nouveau CME. Après une intervention dans les classes sur le rôle et les actions du CME, les enfants des classes élémentaires de l'École Les Fontaines sont venus voter dans le respect des règles électorales. Ont été élus : Noah RAKOTOZAFY, Élina BIONDI DUPUY, Rayan MEDDOUR, Maddy CERFONTAINE, Rafaël BRANDAO, Lahna MEDDOUR, Sofian RODRIGUES.

Lundi 4 novembre, les jeunes élus ont élu leur maire Lahna MEDDOUR, et les adjoints : Rayan MEDDOUR, premier adjoint, Élina BIONDI DUPUY, deuxième adjointe. Merci à tous les enfants qui ont fait campagne avec conviction et à tous les jeunes électeurs qui ont participé avec enthousiasme à ces élections. Retour sur images.



Connaissez-vous les missions emploi-insertion ?

La Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine (MEI MVS) réunit dans une même entité la Mission Locale du sud-ouest Seine-et-Marne et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Melun Val de Seine.

La Mission Locale du Sud-Ouest Seine-et-Marne propose un accompagnement renforcé et personnalisé par un conseiller en insertion professionnelle pour les jeunes déscolarisés âgés entre 16 et 25 ans.

Cet accompagnement global est individuel et/ou collectif et s'articule autour des thématiques de l'orientation professionnelle, de l'emploi, la formation, la santé, le logement, la citoyenneté, la mobilité et l'accès aux droits.

La Mission Locale propose des rencontres avec un conseiller au siège de MEI MVS - Rue Claude Bernard à La Rochette.

Le PLIE : ensemble vers une insertion durable.

Également, pour les habitants de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine âgés de plus de 16 ans, en recherche d'emploi et présentant des difficultés à en trouver, inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an, allocataire du RSA ou bénéficiaire d'une reconnaissance travailleur handicapé, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi propose un accompagnement individuel et renforcé par un référent unique prestataire de MEI MVS.

Des actions d'insertion et des étapes de parcours (emploi, formation...), une mise en relation avec des employeurs et un suivi en poste pendant 6 mois après la signature de votre contrat de travail peuvent être proposés.

Pour les habitants souhaitant être aidés et accompagnés dans leurs démarches, le dispositif PLIE propose de rencontrer un Conseiller référent à Melun, Dammarie Lès Lys ou le Mée-sur-Seine.

Plus d'informations, télécharger les plaquettes d'information et prendre RDV :

Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine

01 60 56 48 40

www.mei-mvs.com

Les liens directs vers le site :

Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine : <http://www.id-77.com/>

Mission Locale du Sud-Ouest Seine-et-Marne : <https://www.id-77.com/notre-offre-de-service/>

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi : <https://www.id-77.com/plie/>



Mission Emploi-Insertion
Melun Val de Seine



Je pars en vacances, je mets quoi dans ma trousse à pharmacie ?

Pour des vacances sereines, emportez avec vous le minimum pour affronter les petits bobos. Les valises sont bouclées et l'heure du départ en vacances approche. Pour un séjour sans mauvaise surprise, n'oubliez pas d'emporter avec vous une petite trousse à pharmacie. Elle vous permettra de soulager de nombreux maux qui peuvent venir perturber vos vacances.

Tout d'abord, pensez au petit matériel : compresses stériles, désinfectant hydro-alcoolique pour se désinfecter les mains, paire de ciseaux, thermomètre incassable, collyre, sérum physiologique, préservatifs, crème solaire adaptée à la peau de chacun, pince à épiler, pansements, etc. Autant d'indispensables pour traiter de petits soucis du quotidien.

Glissez également dans la trousse à pharmacie une crème pour soulager les piqûres d'insectes et une autre pour apaiser les coups de soleil ou une brûlure. En fonction de la zone géographique, pensez à emporter un répulsif contre les moustiques et à prendre un antipaludique à usage préventif.



Au rayon médicaments, pensez à prendre un anti-nauséeux spécifique si quelqu'un dans la famille souffre de mal des transports. Prenez aussi un antipyrétique pour soulager la fièvre et un antalgique, comme le paracétamol, pour apaiser certaines douleurs. En cas de chutes ou de petites blessures, pensez à glisser un antiseptique à usage local en spray dans votre valise comme la Chlorhexidine. En cas d'allergie connue, n'oubliez pas d'emporter un traitement adapté. En cas de diarrhée, veillez surtout à ne pas vous déshydrater et buvez suffisamment. Glissez aussi des bas de contention si vous voyagez longtemps en avion.

Dans tous les cas, n'oubliez pas d'emporter vos ordonnances et de garder les médicaments dans les emballages pour pouvoir consulter la notice en cas de doute. Si vous voyagez avec un enfant, prenez en plus des sachets de réhydratation, un peu d'arnica pour soulager les bleus et les bosses, un gel contre les démangeaisons, un répulsif anti-moustique et des petits pansements. Enfin, n'oubliez pas de checker le carnet de vaccinations de toute la famille avant le départ.

Bonnes vacances !

Je découvre la rubrique santé du site ameli.fr



Si le site ameli.fr vous renseigne sur vos droits et démarches ainsi que sur les remboursements, prestations et aides de l'Assurance Maladie, il vous permet également d'accéder à des informations de santé et de prévention.

En effet, la rubrique « Santé - comprendre et agir », vous informe sur les mesures préventives et les bons gestes à adopter pour prendre soin de votre santé. Elle vous indique également comment réagir en cas d'urgences médicales plus ou moins graves (accidents domestiques, morsures, AVC ...) et qui contacter.

Chaque information est validée par des professionnels de santé et repose sur des recommandations validées par les autorités sanitaires.

Pour faciliter vos recherches, le site propose un mode de recherche par index alphabétique, retrouvez alors les informations essentielles de chaque thème de santé. Pour rendre plus abordables des sujets à priori complexes, des vidéos explicatives et des illustrations pédagogiques sont mises à votre disposition.

N'hésitez pas à le consulter !

Gaspillage alimentaire

Une des bonnes façons de réduire à la source c'est d'éviter le gaspillage alimentaire. Qu'est-ce que le gaspillage alimentaire ? Comment faire pour éviter que vos aliments ne se retrouvent à la poubelle ?

C'est ce que vous découvrirez dans cette page.

Qu'est-ce que le gaspillage alimentaire ?

Le gaspillage alimentaire se définit généralement par toute nourriture destinée à la consommation humaine qui est perdue ou jetée tout au long de la chaîne alimentaire, que ce soit au champ, dans le transport, lors de leur transformation, à l'épicerie, dans les restaurants et hôtels ou encore à la maison.

Le gaspillage alimentaire touche toutes les catégories d'aliments. En France comme au Canada, ce sont plus particulièrement les légumes, les fruits, les restes de table, le pain et les produits de boulangerie, suivis des produits laitiers et des œufs (classement sur une base massique) qui sont perdus ou gaspillés.

« DU CHAMP JUSQU'À L'ASSIETTE », TOUS IMPLIQUÉS

Le gaspillage alimentaire s'observe à tous les stades de la chaîne alimentaire et concerne tous les acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, transporteurs... sans oublier le consommateur même s'il n'a pas toujours l'impression de gaspiller. En effet, bien qu'il fasse preuve d'une certaine vigilance notamment à son domicile, le consommateur a malgré tout tendance à jeter : une accumulation de petites pertes quotidiennes (un fond de yaourt jeté à la fin du repas, la pomme oubliée dans la corbeille ...) et des accidents ponctuels qui concernent de plus gros volumes, résultant d'une mauvaise interprétation des dates de consommation, d'un manque de rigueur dans la gestion du réfrigérateur, des stocks, ou encore d'un plat cuisiné dans de trop grosses quantités... Mises bout à bout, ces pertes finissent par peser lourd : entre 20 à 30 kg par personne et par an, l'équivalent d'un repas par semaine, dont 7 kg de produits encore emballés !

Pourquoi éviter le gaspillage alimentaire ?

Le gaspillage alimentaire est un enjeu planétaire important.

Dans le monde, le tiers des aliments destinés à la consommation humaine est gaspillé. En France, on estime que près de 10 millions de tonnes de nourriture consommable sont jetées chaque année.

1/3 de la nourriture produite dans le monde est perdue ou jetée, équivalant à environ 1,3 milliard de tonnes par an

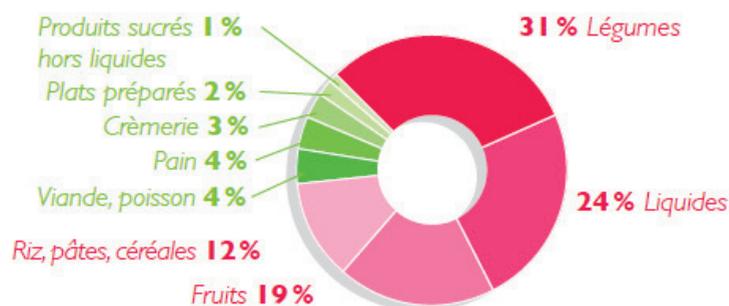
La nourriture produite mais non consommée occupe inutilement près de 1,4 milliard d'hectares de terres, ce qui correspond à la superficie du Canada et de l'Inde réunis

La production de toute cette nourriture perdue ou jetée requiert environ 1/4 de toute l'eau utilisée en agriculture chaque année

En plus d'occasionner une utilisation inadéquate de nos ressources, l'enfouissement ou l'incinération de ces aliments génère des émissions de gaz à effet de serre qui contribuent aux changements climatiques.

Economique : le gaspillage alimentaire c'est inévitablement un gaspillage d'argent et il coûte cher : entre 12 et 20 milliards d'euros par an en France soit l'équivalent de 159 euros par personne pour les seuls ménages.

Que gaspille-t-on ?



Découvrez les sources d'informations et la suite de l'étude sur le site de la Commune :

<http://www.boissise-la-bertrand.fr/eco-gestes>

Dépot de pain au KERVI



Comité des fêtes

Encore un grand succès pour le loto annuel.

La salle était comble en ce samedi 12 octobre, les participants sont venus nombreux en famille et entre amis. Les nombreux lots, dont la télévision, l'aspirateur robot, le google home, et le chèque voyage de 500 €, ont fait bien des heureux.

Vivement l'année prochaine !



Comité des fêtes

Samedi 16 novembre, Le comité des fêtes proposait une soirée théâtre avec la représentation de «Temps de chien» de Brigitte BUC .

Un grand succès puisque la salle était comble pour assister à cette comédie jouée par la troupe Les Tréteaux de Scène-Ecole.

Les applaudissements ont suivi les rires devant l'histoire de ces trois femmes que rien ne destinait à se rencontrer et qui se retrouvent dans l'arrière-salle d'un bistrot parisien...

Bravo aux comédiens et au metteur en scène, et Bravo également à la mini-pièce en lever de rideau «Gros chagrin» de Courteline.

La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié offert par le comité des fêtes permettant une agréable rencontre avec les comédiens.



Et pour Noël...

Noël des enfants
de Boissise-la-Bertrand
offert par le Comité des fêtes

Dimanche 08 décembre 2019
14h30 - La Recellerie

Spectacle musical
« Le Noël de la forêt »

Arrivée
du père Noël

Distribution de
cadeaux

Goûter



Ouvert à tous les enfants
de Boissise-la-Bertrand
jusqu'à 10 ans



Programme prévisionnaire des événements pour l'année 2020 :

Samedi 29 février : Assemblée générale, salle de la Recellerie.

Dimanche 1er mars : Vide-placards, salle de la Recellerie.

Samedi 21 mars : Soirée à thème, salle de la Recellerie.

Samedi 25 avril : Carnaval des enfants.

Un samedi en mai : Soirée Théâtre, salle de la Recellerie.

Dimanche 24 mai : Balade autour de Boissise.

Créa'Kids

L'année a (trop) bien débuté avec 21 inscrits !

Nous avons dû diviser les groupes en deux ateliers pour accueillir tout le monde.

Lors du premier atelier en septembre les deux groupes étaient présents, les enfants ont réalisé un organisateur de bureau en faisant du scrapbooking : découpage, collage et décoration.

Au mois d'octobre, Halloween était à l'honneur avec la fabrication d'une belle décoration lumineuse pour la maison.



Les périodes de fêtes approchant, nous préparons des surprises de Noël.
Bonnes fêtes à tous !

Le premier cyclo-cross de Boissise-la-Bertrand

Organisé par UFOLEP et Melun Cycliste Organisation, le premier cyclo-cross de Boissise-la-Bertrand a eu lieu le dernier dimanche d'octobre .

L'heure de la reprise du calendrier du cyclo-cross a sonné ! le dimanche 27 octobre, à Boissise-la-Bertrand, sur le circuit du Parc MALKA s'est déroulée la première manche de la Coupe UFOLEP de cyclo-cross. Ce premier rendez-vous a permis de réunir les amoureux des sous-bois et de faire un premier point sur la préparation des compétiteurs. Bon parcours, bonne ambiance, à renouveler l'année prochaine.



Source : <https://mco.clubeo.com/galerias-photo/cyclo-cross-boissise-la-bertrand/19401280>

Sport Loisirs, la rentrée

Grand succès pour la sympathique journée des Associations le 14 Septembre : en effet celle de Sport-Loisirs a pu alors enregistrer de nombreuses demandes d'inscriptions qui ont été confirmées lors de la rentrée le 16 Septembre. Aussi, notre association compte désormais 89 adhérents : les anciens, bien sûr, toujours aussi motivés et fidèles au rendez-vous et 26 nouveaux membres qui ont rejoint les rangs dynamiques de Sports-Loisirs. Accueillis chaleureusement, ils ont su depuis s'intégrer, trouver leurs marques et c'est donc dans une bonne humeur pleine d'entrain que les cours ont repris :

Rappel important : L'Association Sports-Loisirs est présidée par Madame Brigitte Michallet assistée d'une Vice-présidente : Madame Marie-Paule Ménard et de 7 membres : Evelyne Fermin : trésorière, assistée par Isabelle Caminade ; Annie Prigot et Annie Sirolli : secrétaires ; Dominique Lambert : membre actif ; Josseline Gougnot et Laurence le Prado : responsables du matériel.

Quant au déroulement des cours, adaptés à tous les niveaux et à tous les goûts, il est le suivant :

Mardi : 18h45 à 19h45 : Fitness, renforcement musculaire avec Valérie.

Mercredi : 18h 30 à 19h30 : renforcement musculaire, stretching avec Sandrine.

Jeudi : 9h30 à 10h30 : gym douce avec Clarisse.

Jeudi : 19h à 20h : Zumba, fitness avec Clarisse.

Afin que chacun se sente partie prenante dans cette association, une assemblée générale est prévue le 27 Novembre à 19h30 sous l'égide de Brigitte Michallet. A l'issue de celle-ci, nous retrouverons autour du pot de l'amitié : un moment convivial et privilégié pour resserrer nos liens et exprimer notre ressenti au sujet des cours.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter une bonne année sportive à tous nos adhérents et une bonne continuation à notre association sportive !



Programme culturel de la C.A.M.V.S.

Consultez l'Agenda de la saison culturelle sur le site de la CAMVS :

www.culturetvous.fr

Pour télécharger le magazine Cultur'&Vous

www.culturetvous.fr/archives-magazine/





Evénements à venir ...

Novembre 2019

- Le samedi 23 novembre 2019.
Salon du vin au profit de l'association La force d'un sourire.
De 10h à 19h à la Recellerie.
- Le mercredi 27 novembre 2019.
Assemblée générale association Sport Loisirs.
19h30 à la Recellerie.



Décembre 2019

- Le dimanche 8 décembre.
Noël des enfants.
14h30 à la Recellerie.
- Le samedi 14 décembre 2019.
Repas des séniors.
A la Recellerie.
- Le jeudi 19 décembre 2019
Journée portes ouvertes au service périscolaire
et marché de Noël des cm1 et cm2.
De 16h30 à 18h30 à l'école des Fontaines.

Janvier 2020

- Le samedi 11 janvier 2020.
Vœux de la municipalité.
18h à la Recellerie.

